



Communiqué de presse

12 mars 2009

KBC réagit à la baisse du taux à court terme

Le 5 mars, la Banque centrale européenne a de nouveau abaissé son taux à court terme de 0,50%. Son taux s'élève à présent à 1,50%, soit son niveau le plus bas depuis l'introduction de l'euro en 1999.

Par conséquent, KBC adapte de nouveau les tarifs du compte d'épargne. A partir du 15 mars 2009, le taux de base des comptes d'épargne des personnes physiques s'élèvera à 1,50%. La prime d'accroissement et la prime de fidélité restent inchangées à 0,75%.

En outre, KBC adapte chaque semaine les tarifs des nouveaux crédits logement aux conditions de marché. Le tarif de la formule de crédit logement révisable annuellement suit la tendance du taux à court terme. Le Tarif confort KBC pour cette formule s'élève à présent à 3,20% pour un crédit logement sur 20 ans.

Le relevé des taux d'intérêt des produits d'épargne et formules de crédit en vigueur chez KBC se trouve sur www.kbc.be.

Note à la rédaction

La prime d'accroissement et la prime de fidélité ne sont pas cumulables. Une fois la prime d'accroissement acquise sur le montant versé, ce dernier peut donner droit à une prime de fidélité.

Conformément à la nouvelle loi sur le compte d'épargne réglementé qui entre en vigueur le 1^{er} avril, KBC n'accordera plus de prime d'accroissement sur les versements effectués à partir de cette date mais octroiera immédiatement une prime de fidélité, acquise après douze mois.

Pour les versements effectués avant le 1^{er} avril, la prime d'accroissement continue de courir jusqu'à la date d'acquisition (après 6 mois). A partir du 1^{er} avril, le tarif de la prime d'accroissement sur ces versements sera identique à celui de la prime de fidélité en vigueur à cette date. Ensuite, ces versements donneront droit à une prime de fidélité, acquise après 12 mois consécutifs.

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be